



## ÉCOLE DU PLATEAU

145, rue de l'Atmosphère  
Gatineau (Québec) J9A 3G3  
Téléphone: (819) 772-2694  
Télécopieur: (819) 772-8056

### Objet : Absence prolongée d'un élève pour voyage familial

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

No. De fiche : \_\_\_\_\_

À qui de droit,

La présente est pour attester de l'absence de mon enfant \_\_\_\_\_ ( groupe \_\_\_\_ )  
du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ pour un voyage familial.

En tant que parent, j'ai pris connaissance de la règle 3 des « Règles et mesures de sécurité » à l'agenda de l'élève :

#### 3. ABSENCES OU RETARDS

##### Règles de conduite

Les élèves doivent être présents tous les jours de classe et être à l'école.

L'élève doit participer à tous les cours inscrits à son horaire et aux activités éducatives prévues (ex. : devoirs et leçons).

Loi de l'instruction publique, chapitre I, section II, article 14.

**Absence (voyage):** Dans le cas d'une absence prolongée en raison d'un voyage, il est à noter que le titulaire n'assumera pas la responsabilité de préparer des travaux pour la durée du voyage. Il est de la responsabilité des parents d'aviser le personnel enseignant et d'organiser une façon de récupérer le temps perdu. Au retour, l'élève devra reprendre les travaux, là où sont rendus ses pairs et il devra reprendre les travaux que son titulaire jugera nécessaires.

Signature de l'autorité parentale : \_\_\_\_\_ Mère \_\_\_\_\_ Père \_\_\_\_\_

Signature du titulaire : \_\_\_\_\_

Signature de la direction : \_\_\_\_\_